

07/02/10

## COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 5 FEVRIER 2010

ASI24 - (Dakar) Le Conseil des Ministres s'est réuni le vendredi 5 février 2010, à partir de 10 heures, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République.

Le Chef de l'Etat a fait part au Conseil des audiences qu'il a accordées à diverses personnalités parmi lesquelles :

M. Gilles De Robien, ancien Ministre français ;

Une délégation du Parti Communiste chinois ;

Une délégation nigérienne en compagnie de Son Excellence M. Amadou Bocar CISSE et de M. Mouhamadou ISSOUFOU ;

Son Excellence Mme Marcia BERNICAT, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal ;

M. Bouri Jean Victor SANHOUIDI, Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur du système des Nations Unies ;

M. Cheikh Tidiane DIAKHATE, Premier Président de la Cour d'Appel de Dakar.

Le Président de la République a informé le Conseil avoir présidé :

la cérémonie de remise de diplômes des élèves sortants du Centre de Formation Judiciaire, promotion 2010 ;

la réunion avec la délégation des coordonnateurs du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement avec l'Agence Française de Développement et l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration.

## Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant l'actualité générale d'Afrique et du monde.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** :18

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Dans sa communication au Conseil, le Chef de l'Etat est revenu sur le drame survenu en Haïti. Il a chargé le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de mettre en place une commission afin de coordonner toutes les initiatives liées à la question des haïtiens qui auront choisi de venir au Sénégal.

Il a, à ce sujet, instruit le Premier Ministre d'étudier les modalités d'affectation, à titre gracieux, d'un siège pour une représentation diplomatique de la République d'Haïti à Dakar qui n'a qu'une ambassade au Bénin, en Afrique de l'ouest. Il a également demandé au Premier Ministre d'ouvrir, dans les meilleurs délais, un Consulat à Saint-Domingue en vue de procéder à la sélection des demandeurs d'asile sur la base de conditions d'accueil qui seront définies par la Commission créée à cet effet.

S'agissant du retour du peuple haïtien en terre africaine, le Président de la République a, tout en soulignant que cette question relève de la compétence exclusive de l'Union Africaine, réaffirmé l'engagement du Sénégal dans la reconstruction de ce pays comme ce fut le cas au Koweït après la guerre du Golfe en 1990.

Evoquant la question de l'implantation des industries sur le territoire national, le Chef de l'Etat a rappelé l'importance qu'il accorde à l'optimisation des ressources et des vocations de chaque terroir. Il a demandé au Gouvernement d'étudier une meilleure répartition territoriale de ces industries en fonction de leur spécificité dans le but de les aider à s'implanter dans les zones les plus adaptées à leurs activités.

Le Chef de l'Etat s'est, en outre, félicité du dynamisme de la coopération avec la République populaire de Chine.

Le Président de la République a fait part au Conseil du périple qui l'a amené successivement à Davos, Addis-Ababa, Ndjaména, Niamey et Bamako, en compagnie d'une forte délégation.

Au Forum Economique de Davos, le Président de la République a participé aux sessions interactives sur la question des industries de la pêche. Il a mis en exergue l'expérience du Sénégal et, surtout, a évoqué les problèmes importants que rencontre ce secteur, à savoir la contrebande, la surveillance des côtes, la disparition de certaines espèces, l'érosion côtière, les difficultés des industries de la pêche au Sénégal.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le Président de la République a évoqué l'expérience du Sénégal dans la lutte contre la crise alimentaire à travers la GOANA. Il a aussi informé du lancement du 2ème Dakar Agricole prévu les 14 et 15 juin 2010 à Dakar, en collaboration avec le Mouvement pour une **Organisation Mondiale de l'Agriculture ( MOMAGRI )**.

En marge du Sommet de Davos, le Président de la République a reçu en audience :

M. Marco Dunand, Co-fondateur et Président de Mercuria Energy Trading pour une assistance technique dans le secteur des produits pétroliers ;

M. Roland Verstappen, Vice-président de Arcelor Mittal ; M. Morgan Tsvangirai, Premier Ministre du Zimbabwe.

A Addis-Ababa, le Chef de l'Etat a successivement participé au 22ème Sommet du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement en charge de la mise en uvre du NEPAD, à la 14ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine et à la réunion du Comité des 10 Chefs d'Etat sur la Réforme des Nations Unies.

Lors du 22ème Sommet du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement en charge de la mise en uvre du NEPAD, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité d'une nouvelle démarche dans laquelle les coordonateurs des secteurs du NEPAD feraient effectivement leur travail au lieu de se contenter d'avoir le titre.

Le Chef de l'Etat a également participé à la 14ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur le thème « les TIC en Afrique : Défis et Perspectives pour le Développement ».

Dans son intervention, le Président de la République a :Evoqué les enjeux liés aux TIC, en particulier pour l'Afrique ;Insisté sur la nécessité absolue de vulgariser l'outil informatique en Afrique ;


Rappelé l'initiative du Fonds de Solidarité Numérique, ses réalisations et les raisons de la dissolution de la Fondation du Fonds ;Appelé les pays du continent à passer du stade de consommateur à celui de producteur d'équipements informatiques à des coûts abordables. Fait part de quelques initiatives sénégalaises dans le domaine des TIC (Case des Tout Petits, Cyber-cases, Université du Futur Africain, etc.).

Une déclaration sur le développement des TIC a sanctionné les débats suivis du renouvellement de la composition du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union.

Le projet de résolution présenté par le Sénégal sur la situation en Haïti fusionné avec deux autres textes initiés notamment par la Commission de l'Union et l'Ouganda a été finalisé sous forme de « Déclaration de la conférence de l'Union Africaine sur la situation en République d'Haïti ».

La réunion du Comité des 10 Chefs d'Etat sur la Réforme des Nations Unies a permis au Président de la République, appuyé par le Guide Libyen, de réitérer la position du Sénégal. Celle-ci consiste à demander réparation pour l'injustice historique faite à l'Afrique en allouant au continent un siège permanent avec droit de veto et sans préjudice de ces revendications. Cette proposition a été acceptée par le Comité des 10.

Les Présidents de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement ont reconnu les efforts menés par les pays africains pour attirer les investissements privés importants dans le secteur des TIC qui se positionnent au second rang dans les flux d'investissement.



En marge du sommet d'Addis-Ababa, le Chef de l'Etat a reçu en audience :Son Excellence M. Oumar El Béchir, Président de la République du Soudan ;Honorable Ojo Madvekwe, Ministre des Affaires Etrangères du Nigéria ;Son Excellence M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président de la République de Somalie ;Son Excellence M. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République du Gabon ;Son Excellence M. Pierre NKOUROUNZIZA, Président de la République du Burundi ;Son Excellence M. Asoumani AZALI, Président de la République des Comores ;M. Hamédoune TOURE, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ;M. Ibrahim Hassane MAYAKI, Secrétaire Exécutif du NEPAD ;Mme Christine DESOUCHES, Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'OIF.

Sur le chemin du retour, le Chef de l'Etat a fait escale à Ndjaména, Niamey et Bamako où il a eu des entretiens en tête-à-tête avec respectivement le Président Idrissa Déby ITNO, le Président Mamadou TANDIAN et le Président Amadou Toumani TOURE.

Dans sa communication, le Premier Ministre a fait part au Conseil du message de mobilisation du Chef de l'Etat qu'il a délivré au Parlement suite au drame survenu en Haïti.

Le Premier Ministre a également informé le Conseil avoir présidé la réunion ministérielle consacrée aux préparatifs de la commémoration du cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal.

Le Premier Ministre a aussi fait au Conseil le compte-rendu du Conseil interministériel consacré au suivi des projets d'infrastructures dans le secteur de l'Energie qu'il a présidé.

Le Premier Ministre a informé le Conseil qu'au vu des bilans d'étape présentés, il apparaît que le parc de production de la SENELEC a enregistré une croissance de 65 % en huit ans, grâce aux investissements massifs réalisés dans ce secteur.

Ce parc, qui avait une capacité de 350 mégawatts en 2000 et dont plus de la moitié des unités étaient en service depuis plus de 30 ans, n'aurait pas pu, autrement, répondre aux besoins en énergie du Sénégal. Il a indiqué que le déficit structurel dans la production d'énergie électrique a été jugulé et le sera davantage à l'horizon 2011, lorsque la Centrale au charbon de Sendou mettra en service sa production de 125 mégawatts.

Parallèlement, a ajouté le Premier Ministre, l'OMVS est en train de développer, avec nos partenaires, des ouvrages de seconde génération, en amont de Manantali. La Centrale de Felou, dont la première pierre a été posée en octobre 2009 par les Chefs d'Etat du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, aura une puissance installée de 60 MW pour une production moyenne en énergie de 320GWh/an.

L'objectif est de fournir un service électrique de qualité, en quantité suffisante et au moindre coût. Pour appuyer ce dispositif, le Gouvernement va mettre en place, dès 2010, un programme de diffusion de 3.500.000 lampes à basse consommation afin de réduire notablement la facture des ménages à faibles revenus.

Dans le domaine de l'électrification rurale, le Premier Ministre a informé que le Sénégal connaît actuellement un taux de couverture de 22 % et ambitionne d'atteindre 50 % en 2012.

Au titre des audiences, le Premier Ministre a informé le Conseil avoir reçu :

M. Laszlo Kothay, Secrétaire d'Etat Hongrois à l'Eau, et Président sortant du Réseau International des Organisations de Bassin (RIOB). Au cours de cette audience, il a été convenu d'élargir la coopération Sénégal-Hongroise aux systèmes de pompage, de captation, de dérivation et de gestion des eaux souterraines, fluviales et de ruissellement.

Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SECK, Khalife de Thiénaba, venu lui rendre une visite de courtoisie. Le Marabout lui a demandé de transmettre au Chef de l'Etat ses sentiments d'estime et de fidélité. Une délégation de l'Observatoire Géostratégique des Drogues et de la Déviance (OGDD), venue lui remettre le rapport du séminaire tenu sur le thème « Gestion de la Migration : Quelle Stratégie pour le Sénégal ? ».

A la suite du Premier Ministre :


Le Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République a, dans son intervention, félicité le Chef de l'Etat d'avoir initié et porté l'idéologie du Libéralisme Social qui inspire la politique économique sénégalaise et qui lui valent aujourd'hui l'estime et la considération de toute la communauté internationale. Il a, à ce propos évoqué la visite d'une délégation du Parti Communiste Chinois venue s'informer sur l'expérience sénégalaise dans cette nouvelle philosophie du libéralisme.

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères a, de son côté, suggéré la création d'un Guichet Unique impliquant les officiers d'Etat civil, les magistrats et la Gendarmerie Nationale pour la confection des actes administratifs. Ce guichet unique aurait pour mission de trouver des réponses appropriées à la question de la régularisation de la situation des citoyens sans papiers.

Faisant le compte-rendu de sa participation au 14ème Sommet de l'UA, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères a félicité le Chef de l'Etat pour les importants résultats obtenus qui se sont traduits par la relance du NEPAD, un débat sur la réforme des Nations Unies et une résolution portant sur la mise en place d'une Centrale solaire dans le Sahara. Il a salué sa passion et son engagement pour l'Afrique et son rôle de leader naturel.

Le Ministre du Commerce a, quant à lui, rendu compte au Conseil des progrès accomplis par le Sénégal dans l'indice de performance commerciale et logistique de la Banque Mondiale qui mesure l'efficacité des acteurs et des institutions et la performance dans le domaine des infrastructures portuaires, routières et aéroportuaires, de la performance des acteurs et des institutions, passant ainsi de la 101ème à la 51ème place.

Interpellé par le Chef de l'Etat sur la question des magasins de référence, il a annoncé la poursuite du programme avec pour objectif l'implantation de cent (100) unités dans la banlieue avant la fin du mois de février.



Le Ministre Directeur Général de l'APIX a, dans le même registre, annoncé le lancement, dans les prochains jours, de la deuxième phase de l'autoroute à péage Pikine-Diamniadio qui va permettre de régler définitivement les problèmes de fluidité de la circulation sur l'axe Dakar-intérieur du pays.

Le Ministre de la Santé et de la Prévention a annoncé au Conseil la baisse substantielle de la mortalité due au paludisme avec 300 cas enregistrés cette année contre 8000 en 2000. Cette baisse du taux de mortalité est, selon lui, le fruit d'une politique volontariste et d'une forte mobilisation sociale dans la lutte contre ce fléau.

Tout en saluant le rôle déterminant du personnel de santé, le Ministre a félicité le SUTSAS qui a pris l'engagement de soutenir toutes les actions qui seront menées en direction du peuple haïtien.

Le Ministre d'Etat, Ministre des Forces Armées a fait part au Conseil de l'état des préparatifs des cérémonies commémoratives du Cinquantenaire de l'Indépendance du Sénégal. Il a, à ce sujet, annoncé la cérémonie de lancement prévue le 13 février 2010 qui verra la participation, aux côtés des forces de défense et de sécurité de toutes les forces vives du pays, les jeunes en particulier. Le cinquantenaire de l'Indépendance, qui est placé sous le thème « Forces de défense et de sécurité au cur de la sécurité humaine », sera l'occasion de magnifier l'uvre des acteurs et pionniers de l'Indépendance et d'exalter, tout au long de l'année 2010, le patriotisme, le culte du travail et la culture de la paix.

Le Ministre de la Culture a proposé l'implication des intellectuels et des hommes politiques dans les activités commémoratives afin de donner une visibilité et une lisibilité aux multiples actions qui ont permis au Sénégal de devenir une nation indépendante et unie dans sa diversité.

Le Ministre de l'Education a informé le Conseil du lancement, à Gorée, de la cérémonie d'hommage consacré aux victimes haïtiennes. Il a à ce sujet annoncé qu'une minute de silence sera observée dans toutes les écoles du Sénégal et une grande leçon sur Haïti dispensée aux élèves avec la participation de tous les syndicats d'enseignants.

Interpellé par le Chef de l'Etat, le Ministre de l'Elevage a informé le Conseil sur la maladie de la gourme qui attaque le système respiratoire des chevaux. Il a assuré que cette maladie, qui a engendré très peu de mortalités, a connu une baisse de l'incidence du fait des mesures urgentes prises par le département.

Le Conseil a examiné et adopté le projet de décret abrogeant et remplaçant le décret n° 95-154 du 9 février 1995 portant création du Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur.